



Claude Manuel Delmas¹

Sorbonne Nouvelle — Paris 3, France

claude.delmas@univ-paris3.fr

Reçu le 03-03-2014 / Évalué le 15-05-2014 / Accepté le 07/10/2014

Résumé

Cet article étudie sous différents angles des énoncés apparemment paradoxaux tels que *Le guitariste était une femme*. Les travaux de linguistes tels que Benveniste (1966, 1974), Adamczewski (1982), Culioli² (1990), entre autres, ont mis l'accent sur la détermination des syntagmes nominaux ainsi que sur celle du cohéreur *être*. Par ailleurs, des concepts tels que *formations discursives*, *préconstruits* et *construits*, inspirés de Pêcheux (1975) et réévalués et intégrés dans une acception enrichie par Paveau (2006) apportent un éclairage discursif. C'est également le cas des notions d'*espaces mentaux* et de *séparation* élaborées par Fauconnier (1996). De même, le concept d'énonciation peut être assisté de notions telles que *polyphonie* (Anscombe et al 2014), *médiatisation* (Lazard, 1956, Guentchéva, 2014 ou *evidentiality* Chafe, 1986). Le concept de 'cadre sémantique' *frame semantics* (Fillmore, 1977) est de nature à assurer une cohérence entre les diverses facettes des énoncés qui nous occuperont.

Mots-clés : énonciation, formation discursive, préconstruit, prédiscours, espaces mentaux, médiatisation, genre

Perception, enunciation, and gender

Abstract

This article discusses apparently paradoxical French sentences such as *le guitariste était une femme*. The article makes use of several theoretical frameworks : utterance, discourse, and pragmatics. The utterance framework makes use of concepts developed by Benveniste (1966, 1974), H. Adamczewski (1982), A. Culioli (1990). These theories draw attention to the importance of the choice between lexical units and determiners. They also throw light on the use of « *être* » in utterances expressing *difference* between subject and predicate. Then Pêcheux's and Paveau's discourse frameworks (1975 and 2006, respectively) will be used to emphasize the importance of concepts such as *formation discursive*, *préconstruit*, *construit*, prédiscours. The following sections make use of the concept of *mental spaces* elaborated by Fauconnier (1996) and specifically the idea of a *separation* between two *mental spaces*. We will also argue that, when it is enriched with the concepts of *frame semantics* (Fillmore, 1977, 1982) or *evidentiality* (Chafe, 1986), the enunciative framework can achieve greater coherence.

Keywords : enunciation, utterance, discursive frames, mental spaces, evidentiality, gender

Les énoncés du type *Le guitariste était une femme, Le braqueur était une femme, M. Leblanc était une femme, Shakespeare était une femme, quand Steve Jobs était une femme* etc. se constituent d'un sujet et d'un prédicat qui affichent un désaccord sémantique entre deux genres contradictoires. Nous montrerons que ce conflit apparent constitue l'indice d'une organisation à définir en termes a) de conduites énonciatives (cf. Benveniste, 1966, 1974, Adamczewski, 1982, Culioli, 1990, etc.), b) de stratégies discursives opposant un *préconstruit* et un *construit* cf. Pêcheux (1975), ou des formes de prédiscours, Paveau (2006), c) d'*espaces mentaux* (Fauconnier, 1984, Sweetser et Fauconnier, 1996), d) de *cadres sémantiques* (Fillmore, 1977, 1982), e) de conduites *médiatisées* indexées à des sources et des modes d'accès informationnels qui débouchent sur un positionnement épistémique et polémique du locuteur (Lazard, 1956, Guentchéva, 2014).

La richesse des énoncés authentiques contextualisés invite à considérer différents domaines de la mise en place du sens ; nous prendrons comme point de départ un cadre énonciatif que nous enrichirons de concepts issus d'autres perspectives. Nous traiterons d'abord de l'*architecture* du modèle, dans les sections suivantes nous évoquerons de manière assez souple les concepts de *cadres sémantiques* de Fillmore (1977, 1982), de *formation discursive, préconstruit / construit* proposés par Pêcheux (1975 : 88 - 89), prédiscours, Paveau (2006 : 137) d'*espaces mentaux* Fauconnier (1996).

1. Architecture théorique

Un certain nombre de théories caractérisent de manière intéressante le concept d'architecture, qu'elles le fassent de manière explicite ou non. Dans le domaine de la linguistique française, l'une des théories que l'on peut retenir est la Théorie des opérations énonciatives ou T.O.E. forgée par A. Culioli (1990). Dans le domaine de la recherche anglo-saxonne, on peut évoquer celles qui prennent appui sur les écrits fondateurs de Fillmore (1977, 1982), qui proposent une analyse en termes de « cadres sémantiques » *frame semantics*.

La T.O.E., quant à elle, se caractérise par trois *niveaux* (Culioli, 1990, voir aussi Delmas, 1993b, Dufaye³, 2009 : 13, et Elimam, 2012, pour des approches inspirées partiellement ou de manière plus ou moins étroite de cette théorie) : le niveau 1 renvoie à des *représentations mentales* liées à la cognition au sens large, le niveau 2 se caractérise par des *traces* ou *représentants* de certaines opérations du niveau 1, mais aussi des indices d'opérations de niveau 2. Le niveau 3 concerne les outils métalinguistiques de l'analyste. Nous serons concernés ici par les deux premiers niveaux. Il est intéressant de noter que le niveau 1 entre en résonance avec certaines recherches neurolinguistiques récentes qui apportent quelques précisions intéressantes (Changeux, 1983 : 165 -166 et

174 - 175). Ce niveau est lié à la distinction qu'il convient d'établir entre les « *objets mentaux* » eux-mêmes et les « *opérations et calculs effectués 'avec' ces objets* » (p. 169). Le cerveau est constamment actif, l'activité qui le caractérise débouche sur ce que l'auteur (p. 176) appelle l'« *épreuve de réalité* ». Nous ne développerons pas ici ce point⁴, mais de tels processus sont d'un intérêt certain pour le linguiste. L'idée d'un passage du niveau 1 au niveau 2 se trouve de plus en plus expérimentalement confortée : certaines des opérations du niveau 1 concernent des aires corticales pouvant communiquer avec celles qui sont liées au langage *via* des fibres neuronales. Les opérations, de nature différente, communiquent en *neuronal* (signaux électriques, Norman, p. 77). Le domaine de la (re-)mémorisation est également pertinent (Tieberghien, 1976 : 188-197, Norman, 1980 : 304 - 306, Forster, 2009, et Damasio, 2010, 2012 : 163 - 190) pour des exposés sur les types de mémoire. Dans nos exemples, une opposition est mise en place entre des inférences liées en partie à des données culturellement enracinées (mémoire à long terme) et d'autres données qui reprennent directement des situations plus ou moins émergentes, particulières.

2.1. Conduites énonciatives

Les énoncés qui nous occupent se caractérisent par l'instanciation de deux syntagmes nominaux (SN) et de la copule *être* au présent ou à l'imparfait (cf. *quand l'entraîneur est une femme*, vidéo sur le club de rugby de Montpellier ou *Le docteur Watson était une femme*, chronique sur S. Holmes). Les SN impliquent deux sortes de mise au point : a) un ajustement notionnel, lexical, b) le mode de spécification existentielle associée au temps. Dans un premier temps, on se demandera donc :

a) à quel *type* de référent nous avons affaire et surtout comment s'effectue la mise au point qualitative de ce référent *via* une réidentification par rapport à un *type*, éventuellement modifié voire déconstruit. La notion à laquelle le nom N donne accès doit être retravaillée de manière à maximaliser la description d'une entité en fonction de la situation et du travail neuronal en cours (voir Elimam, pour l'idée d'indexation aux opérations langagières, dans ce même volume), sans négliger le niveau de langue, le domaine d'emploi, le type de texte (écrit ou oral, formel ou relâché), etc. Nous observons cette (ré)identification qualificative du type dans notre exemple (1) : « *la musicienne ... femme guitariste ... le guitariste d'à côté ... une femme* ». A ceci s'ajoute le travail d'ajustement informationnel signalé par les articles.

b) de quelle manière est représentée l'*existence*⁵ effective des référents dans la situation. La mise en place de cette existence peut être présentée comme émergente, non préconstruite, dans le discours (Culioli, 1990 : 186, *un tigre apparut ...*). Cette émergence dans le discours correspond alors au « *passage de rien à quelque chose*

qui est le cas » (Deschamps, 1997 : 6) et appelle une détermination indéfinie, ce qui implique que la relation entre la description de l'entité, sa stabilisation référentielle par la copule, et le temps de la prédication est en cours d'effectation (je renvoie à Culioli, 1990, Deschamps, 1997, et Dufaye, 2009 pour une notation formalisée). Dans nos exemples, on ne passe pas de rien à quelque chose mais d'une entité dont l'existence semblait acquise à une autre entité. La substitution du défini (dans le sujet) par l'indéfini (dans le prédicat) donne à penser que le défini correspond en fait à une relation instable, puisque annulable. On note que le caractère évolutif de la détermination de l'existence et celle du genre se confortent [Le x masculin > un y féminin = Défini + masculin > Indéfini + féminin] : à la déstabilisation descriptive apparente du référent s'ajoute dans la foulée celle de sa détermination.

2. 2. Recyclage discursif et stabilisation provisoire

Nous venons d'évoquer deux types de stabilisation conjointe : l'ajustement descriptif et le réglage existentiel du référent. La stabilisation descriptive temporaire peut être évoquée en termes de domaines notionnels mais également en termes de cadres sémantiques. Nous l'avons vu, la « grammaire des cas », fillmorienne, a pu être étendue de manière à entrer dans une même *structure* sémantique ou *cadre* un ensemble de données (constructionnelles, sémantiques, etc.) qui aident au transfert de certaines opérations langagières préalables (pour ce type d'opérations, voir Elimam, dans ce même volume) et qui facilitent la décision de l'emploi d'un mot ou d'un groupe de mots. La solidarité qu'implique une telle structure, lorsqu'il s'agit d'utiliser un mot ou groupe de mots dans une situation, permet d'en solliciter et d'en filtrer certains des éléments, ce qui a également pour conséquence d'orienter l'interprétation et de poser un point de vue. Nous renvoyons à l'abondante littérature sur ce point : Sweetser (1990), Goldberg (1995) Ungerer et Schmid (1996), et d'autres. Dans cette perspective, on considère qu'un mot n'active pas une simple description étanche, figée, prête à penser, mais qu'il active, dans un premier temps, un ensemble internalisé et conventionnalisé de données (cadre sémantique), dictionnaires et qu'il peut également permettre de mobiliser des données externes culturelles, groupales plus ou moins riches (Delmas, 1993a, Paveau, 2006). Le potentiel du mot ou du groupe de mots se trouve réduit ou augmenté, *recyclé* de manière plus ou moins figurée dans les limites du discours, de manière également à émuler⁶ la visée des opérations langagières (voir Elimam, *ibid.*). Pour les besoins de son analyse le linguiste peut mettre en avant l'un des modules du cadre qui programme l'exploitation du sens d'un mot ou d'une séquence. Les modules sont dotés d'une certaine porosité, ce qui permet d'établir des liens entre eux, qui peuvent être sémantiques, constructionnels, pragmatiques, culturels, etc. Ceci ne signifie évidemment pas que l'analyste ignore les autres modules pour autant, mais

qu'en certains cas tel module du cadre lui paraît moins dominant ou révélateur. Selon le cas, il fera usage d'un « cadre étroit », volontairement restreint, ou au contraire d'un « cadre large », enrichi.

Ainsi, l'avantage de la notion de cadre réside-t-il précisément dans le fait qu'il permet certaines opérations : a) définition et activation du cadre lui-même, b) définition des rôles et partant des unités lexicales associées au scénario qu'il organise, c) activation des éléments relativement associés (liés à des croyances, des connaissances, des expériences plus ou moins schématisées et prototypiques). Plus important encore, le cadre permet deux conduites : a) la sélection ou profilage de certains de ses éléments, jugés pertinents par rapport à la visée langagière et par rapport à la situation et le discours, b) le transfert d'une partie des éléments dans un autre cadre de manière à en induire une extension. Ce principe a été mis à profit dans les « grammaires de construction », il autorise la mise en œuvre d'une caractérisation partielle, temporaire, instable, liée à un premier cadre, suivie d'une caractérisation seconde qui trouvera une stabilisation subséquente au sein d'un second cadre lors de la prise en compte de la globalité de la construction, laquelle est alors réputée stable tant qu'elle n'est pas remise en cause. Nous proposons d'étendre ces opérations de sous-cadrages ou recadrages séquentiels au domaine de l'organisation d'un texte, de manière à dépasser les limites du simple énoncé : nous pouvons ainsi nous appuyer sur plusieurs (re)conceptualisations à partir de plusieurs cadres.

L'exemple (1) nous servira de témoin dans la mesure où c'est à partir de lui que nous avons été conduit à considérer ce type de construction.

C'est elle [la musicienne] qui exprime le plus la frustration et l'exclusion ressentie en tant que femme guitariste, racontant comment [...] dans sa loge, un soir, à travers la cloison, elle a entendu les guitaristes d'à côté jouer « por Bulería » ; comment elle s'est mise à jouer une deuxième voix que ces jeunes gens ont appréciée ; mais surtout comment, lorsqu'elle a voulu se joindre à eux, ils s'en sont allés un à un, ayant découvert que le guitariste d'à côté était une femme. (Chronique de Maguy Naïmi, in Flamenco Web 30 - 12 - 2007).

Dans cet exemple, le terme « guitariste », est lié à l'activation du cadre large de la guitare. Ce domaine permet d'organiser les énoncés mais aussi le texte. Certains des éléments du cadre restreint sont liés à des procès, d'autres à des rôles. Ces procès et ces rôles sont harmoniquement liés au domaine de la guitare et impliquent des agents et des objets : les *musiciens + jouent + por buleria*; la *musicienne + s'est mise à jouer (une deuxième voix)*. Dans le texte, d'autres procès sont associés à la perception : *elle + a entendu (les guitaristes d'à côté)*. Les procès peuvent être inférés : *les jeunes gens + ont apprécié (cette seconde voix)*, cette appréciation implique l'audition de la seconde

voix. Pour ce qui est du champ du *dire*, on observe que si les musiciens ont réagi, ils n'ont pas pris la parole, en revanche, la musicienne expose le récit de sa mésaventure : *elle + exprime (la frustration) [...] elle + raconte comment ...* D'autres procès encore concernent le ressenti des personnages : *elle + a ressenti + la frustration et l'exclusion ; ils + ont apprécié + la seconde voix*. On note un verbe de prise de position relatif à la volonté : *elle + a voulu + se joindre à eux*. On remarque enfin un procès de déplacement porteur d'une attitude de refus de communiquer : *ils + s'en sont allés + un à un*.

A ces relations de base, il faut intégrer d'autres éléments, des « données antérieures » riches (culturelles, groupales) : dans le cercle des musiciens concernés, l'agent du procès '*jouer de la guitare de manière professionnelle*' est prototypiquement masculin et une hiérarchisation détermine une valuation négative des instrumentistes féminines. Or, dans la situation nous avons précisément comme agent *une femme*. Par ailleurs, prototypiquement, les guitaristes se donnent en spectacle sur scène, lieu où on peut les voir et les entendre *sans obstacle perceptuel*, mais ici, la musicienne joue dans une loge et le mur qui sépare la musicienne des instrumentistes influence la perception de ces derniers. Leur point de vue est fragilisé par le type de perception.

Pour en venir à la dimension constructionnelle de la prédication paradoxale qui nous occupe, le sujet de l'énoncé renvoie, pour des raisons culturelles, à une conceptualisation préconstruite, dépendante du cadre initial [*x est guitariste & masculin*], ce qui conduit au sujet de l'énoncé : *x = le guitariste*. Le prédicat, quant à lui, est dépendant d'un autre cadre, émergent cette fois [*x est guitariste & une femme*], ce qui mène à la caractérisation : *x est une femme*. Le prédicat a le pouvoir de modifier, d'annuler un élément du cadre initial : la propriété [+ masculin] au profit de la propriété discordante et dominante [+féminin]. Après vérification expérientielle, le scénario change le point de vue, car les propriétés prêtées à l'un de ses acteurs ont changé. En changeant de cadre, on glisse vers un autre point de vue : on passe du point de vue de la musicienne, qui adopte dans le sujet, de manière provisoire, la pensée des musiciens, à celui de la chroniqueuse M. Naïmi, qui prend en charge l'apport du prédicat. On distinguera l'information de seconde main dont le statut correspond néanmoins à un *témoignage* et l'information résultant d'un simple *oui-dire* dont le fondement reste sujet à caution. La chroniqueuse reprend ici le récit de la musicienne et fait sienne la rectification apportée par le prédicat : elle reprend le contenu du récit mais c'est elle qui est responsable du choix des *termes* et de la *construction* « [...] *le guitariste était une femme* ». Ce qui lui permet, en une seule prédication, de résumer et conclure le texte.

2. 3. Préconstruit, construit

Dans des perspectives voisines, convergente, Pêcheux et Paveau, quant à eux, exploitent certaines régularités associées à des réseaux conceptuels conventionnalisés. De ce point de vue, en dépit des différences de projet, on note une convergence avec les cadres sémantiques Fillmoriens. Les emplois du mot *clé*, par exemple, diffèrent selon qu'il s'agit de *serrurerie*, de *mécanique*, de *judo*, de *fauconnerie*, d'*architecture* etc. De plus, les actants et les procès eux-mêmes associés à ces emplois du mot varient en accord avec le cadre considéré. Dans le cadre de la serrurerie, la clé permet d'ouvrir ou de fermer une porte, un tiroir, dans le cadre du judo, de bloquer l'adversaire, etc. Ainsi, le cadre restreint pilote-t-il l'emploi de certains verbes, cependant, des emplois seconds peuvent être recyclés et reconventionnalisés en d'autres formations : ainsi, l'usage préconstruit second peut-il induire une préférence pour le verbe *donner* au détriment de *vendre* dans certains dialogues commerciaux. Un commerce de proximité implique une relation plus étroite entre le commerçant et son client habituel, le boulanger, par exemple, préférera sous-déterminer la description de la transaction trop évidente et dire *Qu'est-ce que je vous donne aujourd'hui, M. Martin, une baguette ou un pain complet ?* Il évitera la question # *Qu'est-ce que je vous vends aujourd'hui, M. Martin ... ?* Syntactiquement correcte, cette dernière serait co-énonciativement faible et pragmatiquement peu efficace.

Par ailleurs, l'intérêt de l'apport de Pêcheux (1975 : 88 - 89) réside également dans le fait qu'il oppose ce qu'il nomme le *préconstruit* au *construit* et surtout que dans un certain nombre de cas l'organisation linguistique *localise* le préconstruit de manière précise dans une partie du texte ou de la prédication. De surcroît, une relation étroite, bien que paradoxale, associe les deux segments. L'auteur discute, entre autres, l'exemple *Celui qui sauva le monde en mourant sur la croix n'a jamais existé*. Pour analyser ce type d'énoncé, il reprend P. Henry et considère « *qu'il y a séparation, distance ou décalage dans la phrase entre ce qui est pensé avant, ailleurs ou indépendamment et ce qui est contenu dans l'affirmation globale de la phrase* » (p. 88). Le segment *Celui qui sauva le monde en mourant sur la croix ...* renvoie à des données déjà adoptées dans une communauté : il s'agit du *préconstruit*. Le segment « *n'a jamais existé* », qui manifeste un rejet, est, en revanche, *construit* dans l'*en cours* de la construction de l'énoncé. De manière intéressante on note que dans cet énoncé le préconstruit est associé au « *plan de l'histoire* » (cf. le passé simple *sauva*) alors que la mise au point subséquente *n'a jamais existé* est reliée à un passé composé dans son emploi de parfait qui enjambe et contient le moment de parole et se prête d'autant mieux à un commentaire précisément effectué moment de parole. On observe le caractère énonciativement problématique de la séquence « *Celui qui a sauvé le monde en mourant sur la croix n'a jamais existé* ». Le schème qui oppose *préconstruit*

au *construit* de manière à mettre en place une sorte de rectification de cadre, sera d'une grande importance dans l'étude de nos énoncés. Ainsi, par exemple, dans *Watson était une femme*, le lien entre *Watson* et la propriété [+ masculin] est-il préconstruit, alors que le segment *était une femme* est construit.

A ce stade, les différents modèles exposés ci-dessus nous permettent d'organiser les données d'un texte de manière à en présenter une scénographie, des scènes chronologiquement ordonnées ; ces données sont réparties en deux groupes localisés dans le texte : le premier, correspondant au *préconstruit*, implique deux sortes de mémoire : mémoire à 'long terme' (cercles d'activités, culture, époque, relevant du cadre large) et mémoire de travail, à 'court terme', qui reprend des éléments plus ou moins immédiats (rôle du cotexte et du contexte adjacents, anaphore et deixis, non encyclopédique, etc. relevant du cadre étroit). Le second segment, *construit*, est localisé dans l'espace informationnel, correcteur, polémique (espace de mise à jour, de rectification etc.). Dans nos exemples, cette répartition est liée au *passage* d'un espace mental à un second espace ou cadre de conceptualisation. Ce fonctionnement, dans nos exemples, implique : a) une *préparation* textuelle (plus ou moins brève) avec un enjambement contextuel des propriétés incluant le sujet, ce qui représente l'étape de préparation, b) une rupture intervenant entre le sujet et le prédicat de l'énoncé paradoxal, au cours de la *progression prédicationnelle* (*sujet Th- > prédicat Rh-⁷*), c) une séparation entre *espaces mentaux* ou *préconstruit* et *construit*, à partir de cadres différents, d) une différenciation dans le marquage de la détermination des SN sujet et du SN prédicatif, e) une substitution dans l'expression du *Genre*, *Gnr¹ > Gnr²*, f) la présence éventuelle d'un *déclencheur*⁸ peut expliciter la réorientation (*ayant découvert que..., j'ai vu que..., on dit que..., en réalité..., etc.*). En ce qui concerne la progression prédicative, il est intéressant de noter une harmonie entre syntaxe, cadres sémantiques et espaces mentaux. On observe un accord ordonné entre différentes oppositions : [réfèrent spécifique défini > propriété indéfinie], [*thème > propos*], [sujet topique > prédicat informatif]. Dans un usage courant, les séquences suivantes posent problème **?Une femme est le guitariste*, **?Une femme est Casanova*, **Est une femme le guitariste*. On note également une contrainte aussi sévère avec le pronom (lorsqu'il est référentiel) **Il était une femme*, **Une femme est lui*, **Elle est lui*. L'ordre conventionnalisé des constituants ne correspond pas à un ordonnancement aléatoire, nous avons une sorte de motivation. L'ordre des regroupements préconstruits et construits dépend de celui des cadres sollicités, qui dépendent à leur tour des diverses sources sur lesquelles l'énonciateur s'appuie. Les sources peuvent être perceptuelles au sens étroit, impliquant les organes des sens, les neurones, les aires spécialisées, mais aussi plus étendues, figurées, ou renvoyant à l'opinion que l'on peut se former à partir d'éléments culturels, de rumeur, de la doxa, etc., on renvoie ici à Paveau (2006) qui discute de manière approfondie de ces concepts.

2. 4. Polyphonie, médiatisation, épistémicité

La langue française, contrairement à certaines langues, n'a pas conventionnalisé l'emploi de marqueurs qui spécifient de manière exclusive la distance que l'énonciateur introduit entre son positionnement et l'énoncé qu'il produit, ou qui précisent la source des informations dont il dispose. Le français n'a donc pas de marqueurs *médiatifs* au sens strict du terme, mais l'emploi particulier de certains marqueurs ou de certains tours peuvent induire en discours des valeurs *médiatisées* (Lazard, 1956, et Guentchéva, 2014). Anscombe *et al* (2014), prennent pour étude un rapprochement entre des concepts tels que *polyphonie*⁹, *médiatisation* et *modalité*. La *médiatisation* renvoie au type de source sollicitée (expérience directe, oui-dire, inférence) pour signaler le degré de certitude de l'énonciateur. Elle peut impliquer une modalisation épistémique (le positionnement de l'énonciateur vis-à-vis de la prédication en fonction de la force conclusive de la médiatisation). Dans la littérature linguistique, l'expérience directe est réputée exercer la force la plus efficace, le oui-dire signale un degré moindre, et l'inférence demande un saut de l'esprit en raison de la non observabilité directe d'un événement ou d'une entité. Les trois concepts, polyphonie, médiatisation, épistémicité, peuvent interagir. Il s'agira donc pour nous a) d'évoquer la dimension polyphonique éventuelle des énoncés dans lesquels des traces éventuelles de préconstruit imputable à d'autres protagonistes sont détectables, b) de prendre en compte la nature des sources (expérience directe, oui-dire, inférences¹⁰) susceptibles de les valider, et c) d'en déduire *in fine* la force et le statut modal épistémique.

3. Des « sources du savoir¹¹ » au dire

Les énoncés que nous avons réunis dans cette section partagent un certain nombre de propriétés, entre autres, celle de s'appuyer sur plusieurs cadres (au sens large ou étroit) et également de présenter un contraste entre deux espaces, le second ou le dernier jouant le rôle de rectificateur du premier. En revanche, ces énoncés peuvent diverger en ce qui concerne certains éléments descriptifs retenus à l'intérieur des cadres, Ils peuvent diverger également sur le type de sources qui alimentent les connaissances liées aux situations en question. Dans ces constructions, le prédicat consiste en une riposte épistémique. La rectification qu'implique la riposte porte sur des récits qui ont intégré perceptions, croyances, ou rumeurs, mais, comme nous le verrons, elle peut viser également à une mise en perspective nouvelle.

3.1. Perception, récit et rectification

Nous analysons cette fois l'exemple (1) sous l'angle des modes d'accès à l'information, nous ne revenons pas sur la spécification du cadre sémantique sur lequel s'appuie l'énonciatrice (voir la section 2.2.). Nous avons une différence de types de perception doublée d'un décalage séquentiel :

C'est elle [la musicienne] qui exprime le plus la frustration et l'exclusion ressentie en tant que femme guitariste, racontant comment [...] dans sa loge, un soir, à travers la cloison, elle a entendu les guitaristes d'à côté jouer « por Bulería » ; comment elle s'est mise à jouer une deuxième voix que ces jeunes gens ont appréciée ; mais surtout comment, lorsqu'elle a voulu se joindre à eux, ils s'en sont allés un à un, ayant découvert que le guitariste d'à côté était une femme. (texte dû à Maguy Naïmi, in Flamenco Web 30 - 12 - 2007).

Comme nous l'avons vu, les musiciens ne se sont pas exprimés, on observe cependant dans le développement narratif de la musicienne, le reflet du décalage chronologique entre une perception *auditive* et une perception *visuelle* subséquente, qui caractérise les musiciens. La narration évoque d'abord ce que les musiciens ont *pensé* et *déduit* à partir de ce qu'ils ont seulement entendu. S'appuyant d'abord sur leur audition et leurs préjugés (au sens strict), ils sont conduits à conclure que l'instrumentiste était un *homme* car dans leur univers groupal une femme ne joue pas de la guitare, en tous cas, pas à ce niveau d'excellence. On perçoit dans la narration de la musicienne une sorte de *contrepoint*, de superposition de deux lignes informationnelles : la première illustre le fait qu'en tant que personne directement impliquée dans les phases de la mésaventure, elle a une connaissance de première main de la réalité du scénario dans lequel elle est actrice, la seconde phase renvoie au récit du changement de perception et à l'évolution des connaissances des musiciens concernant ce même scénario. Le contrepoint induit une discordance. Soulignons que l'absence de prise de parole n'exclut pas un *pré-pensé* de la part des musiciens, ce *pré-pensé* se distingue de la présupposition. Pour l'énonciateur, il ne s'agit que d'un *préconstruit de travail*, provisoire, modifiable, annulable. Dans cet exemple, le *pré-pensé* des musiciens n'engage en aucune manière la musicienne et, partant, la chroniqueuse qui va concentrer la discordance dans une construction, ménageant ainsi la possibilité d'une rupture rhématique¹² liée à l'émergence de l'instanciation du prédicat informatif, réparateur *était une femme*. On observe le rôle du *déclencheur* médiatisateur ... *ayant découvert que ...*, qui témoigne du passage d'un espace de croyance non fondée (*pré-pensé* non exprimé des musiciens) à l'espace fondé partagé dans la seconde phase du scénario : ce que les musiciens découvrent, la musicienne en était consciente dès le début. Ce partage accroît cependant la force épistémique qui caractérise la prise en charge finale du passage du *préconstruit* au *construit* qu'expose la chroniqueuse.

Le braqueur était une femme.

Une personne cagoulée, casquée et armée a fait irruption dans un tabac-presse de la Rochelle, mercredi 12 janvier. [...] [Le gérant] explique avoir « profité un petit peu de sa faiblesse parce qu'elle a paniqué en sortant après avoir pris la porte à l'envers. Donc je l'ai ceinturée et plaquée au sol ». [...] « Son casque est tombé, son arme aussi. J'ai arraché sa cagoule et j'ai vu que c'était une femme d'un certain âge. Elle a 49 ans quand même »,

En (2), le scénario est activé dans le *cadre* large du « braquage ». Certains des éléments du cadre sont liés à des procès, d'autres à des rôles (*agent, patient, instrument, etc.*). Nous avons un premier *agent*, *une personne (cagoulée)*, un procès *faire irruption*, qui implique soudaineté, brutalité et contrôle, en relation harmonique avec la notion *braquage*. Le second *agent* est *le gérant*, qui contrôle le procès ... *ai arraché sa cagoule...* Par ailleurs, le premier procès *braquer* concerne un lieu commercial, cible privilégiée pour ce type de procès : *un tabac presse*. Un sondage récent montre que ce type d'établissement fait partie des lieux les plus fréquemment concernés (*banques, boulangeries, pharmacies, débits de tabac presse*). Le procès central d'un braquage implique un *instrument* : une *arme*. Dans la seconde phase du scénario, certains procès impliquent une perte de contrôle subséquente : *paniquer, ... prendre la porte à l'envers*. On trouve également un procès lié au *dire* cf. « (*le gérant*) *explique avoir profité de ...* ». D'autres procès sont associés à la perception « (*j'*) *ai vu que...* » A ces relations de base, il faut intégrer d'autres données relevant du cadre large, notamment celles qui conduisent à faire appel à la doxa, source de nombreux préconstruits ou prédiscours. En l'absence d'indications contraires, l'agent prototypique du procès *braquer* est masculin. Dans cet exemple, dans la première phase du scénario, la source visuelle origine concernait *une personne cagoulée*, ce qui affaiblit considérablement la force épistémique dépendante de cette première perception et favorise même, à partir d'une opinion préconçue, une inférence mal fondée, d'où le genre attribué au *braqueur* [+ masculin]. Nous avons affaire à une propriété préconstruite susceptible d'être annulée et rectifiée en raison du faible pouvoir discriminant de la perception en question. La seconde occurrence de perception, visuelle également, ouvre un nouvel espace « *j'ai arraché sa cagoule ... j'ai vu...* ». Ce déclencheur, au sens de Fauconnier, explique le nouveau positionnement épistémique plus robuste de l'énonciateur et justifie la nouvelle version, qui est désormais la bonne : ... *était une femme*. Au niveau linguistique la déstabilisation du préconstruit [+ masculin + défini] *le braqueur* est signalé par la substitution du construit [+ féminin + indéfini]. Contrairement à l'exemple précédent, la prédication paradoxale est utilisée comme titre de l'article. Le titre annonce sous une forme résumée ce que le récit développera.

3.2. Du pseudonyme au dévoilement du genre

(3) *Monsieur Leblanc était une femme...*

Sophie Germain [...] apporte des contributions majeures à la théorie des nombres [...]. Elle utilise alors le pseudonyme de M. Leblanc pour [...] soumettre un article dont l'originalité et la profondeur poussèrent Lagrange à chercher désespérément son auteur. Celui-ci la rencontre et il est stupéfait de découvrir une femme.

En (3), le scénario est activé dans le cadre large de la « recherche en mathématiques ». Certains des éléments de base du cadre sémantique étroit sont liés à des procès, d'autres à des rôles (*agent, patient, instrument*, etc. : nous avons un premier agent *Sophie Germain*, qui *apporte des contributions majeures ...*, *utilise un pseudonyme...*, *soumet un article...* Certains procès peuvent être inférés, la notion d'article implique *écrire*, etc. Le second actant est le mathématicien *Lagrange* agent du procès *... chercher désespérément (à rencontrer) son auteur...* On note une propriété résultative *... (il) est stupéfait ...* A ces relations de base, il convient d'intégrer des données supplémentaires, notamment celles qui conduisent à faire appel au cadre large, à la doxa. Elle est, par définition, source de nombreuses données antérieures. En ce qui concerne les sources des connaissances en question, Lagrange avait deux raisons d'intégrer dans son *pré-pensé* le genre masculin : l'utilisation du pseudonyme *Monsieur Leblanc* et le préjugé (au sens strict), courant à l'époque, qu'une femme ne pouvait contribuer au développement de haut niveau dans le domaine de la recherche mathématique. Cependant, la perception visuelle subséquente a permis d'ouvrir un nouveau positionnement épistémique, mieux étayé, cette fois. Le déclencheur, *... de découvrir que...* permet de passer d'une première conceptualisation vulnérable, instable, annulable, car fondée uniquement sur la lecture d'articles, à une conceptualisation qui s'appuie sur la vision : la rencontre effective avec Sophie Germain fait voler en éclats le préconstruit. On note que, comme dans l'exemple précédent, la prédication paradoxale est utilisée comme titre de la chronique en question. Lagrange n'a pu prononcer lui-même l'énoncé paradoxal et encore moins composer le titre de l'article. Il est clair que c'est le chroniqueur qui est le responsable de la composition de la synthèse. Le chroniqueur anticipe sur ce qui sera développé dans le texte subséquent.

3.2. Doxa et paradoxe

Nous envisageons une autre forme d'opposition, il s'agit cette fois de la mise à l'épreuve de ce que reconduit la doxa (relevant du cadre large). Dans ce cas, c'est une « *voix* » indéterminée qui émane du consensus. Elle se trouve mise à l'épreuve par une personne spécifique qui se pense autorisée.

(4) *Shakespeare était une femme. C'est du moins ce que prétend Robin Williams, un chercheur américain. Le géant de la poésie serait en réalité la très cultivée comtesse d'Oxford, Mary Pembroke, qui vécut de 1561 à 1621, affirme Williams*

En (4), le scénario se situe dans le cadre large de la « recherche en littérature ». Pour R. Williams les agents indéterminés défendent l'idée préconstruite que *Shakespeare était un homme*. Dans ce cas, le préconstruit coïncide de manière stricte avec des prédiscours au sens où des discours antérieurs, effectifs (oraux ou écrits), ont été effectivement tenus. L'agent Williams, quant à lui, *prétend* que *Shakespeare était une femme*. Nous avons d'un côté les légions d'érudits qui constituent le consensus, de l'autre, un chercheur solitaire, polémique. Le prédicat revient sur la propriété préconstruite pour en annuler le trait [+ masculin] et opérer une requalification partielle [+ féminin] du sujet. L'article indéfini signale le passage au nouveau statut. L'indéfini est l'indice de la pertinence d'un autre référent *la très cultivée comtesse d'Oxford, Mary Pembroke*, la requalification invite à prendre en compte une autre personne : en termes énonciativistes culioliens, il ne s'agit plus d'une simple rectification qualitative (Qlt) mais du passage à une nouvelle instance quantitative ($Qnt^1 > Qnt^2$), c'est-à-dire du passage à un autre référent.

3.3. Remise en perspective historique

Soit l'exemple suivant :

(5) *Quand Steve Jobs était une femme et s'appelait Brownie.*

Trente ans avant la création d'Apple, un Steve Jobs au féminin développa des techniques de vente révolutionnaires et changea à sa manière le visage de l'Amérique et le quotidien des Américain(e)s. Retour sur Brownie Wise, pionnière oubliée. [...] Brownie Wise fut une égérie oubliée de la société de consommation à l'époque d'Eisenhower [...]

Le cadre large auquel le chroniqueur fait appel en (5) est celui de la « création dans le domaine des techniques de vente ». Du point de vue du cadre restreint, les procès dynamiques privilégiés sont *développer*, *changer*. En ce qui concerne les rôles, l'énonciateur rapproche et oppose deux agents, deux époques. Les compléments d'objets a) *techniques de vente révolutionnaires* et b) *le visage et le quotidien des Américain(s)* rapprochent les deux procès et donc, dans une certaine mesure, les deux agents. Pour rétablir la perspective historique, il faut rappeler que Brownie Wise a inventé une technique de vente, révolutionnaire à l'époque, concernant les produits *Tupperware*. Steve Jobs, quant à lui, a innové dans le domaine la technique de vente des produits Apple. Absente des mémoires aujourd'hui, B. Wise était très connue dans les années

1950, Steve Jobs n'était pas encore né, il faut attendre 1955 pour qu'il vienne au monde ! Jobs a exercé son art à une période plus récente, il est donc encore présent dans la mémoire des acheteurs potentiels contemporains. Jobs était un communicant hors pair, bénéficiant de moyens de communication étendus (orchestration de campagnes publicitaires, expositions, relayées sur la toile, etc.), ce qui explique sa notoriété et qu'il soit choisi comme sujet *topique* cf. *S. Jobs était...* Ceci va permettre, à partir d'un premier cadre, de relayer le préconstruit temporaire *S. Jobs a été l'inventeur d'une technique de vente révolutionnaire qui implique la sollicitation massive des consommateurs*. Cependant, le chroniqueur se présente comme détenant une connaissance approfondie et exacte du domaine, ce qui, à ses yeux, l'autorise à construire un second espace mental *l'inventeur de la technique vivait déjà dans les années 1950 et était une femme*. Il s'agit de déconstruire ce qui peut se présenter comme un préconstruit, de rhématiser le prédicat en greffant l'expression « *une femme* ». Dans cette perspective, Brownie Wise était donc tout à fait comparable à Steve Jobs au point que pour faire comprendre le rôle important qu'elle a joué dans le domaine, on peut lui attribuer *certain traits* connus de Steve Jobs. Le nom propre de ce dernier est recyclé ou recatégorisé... *Steve Jobs au féminin* et ne renvoie plus référentiellement à l'individu mais à une manière de développer une technique de vente. Nous pourrions proposer la glose : *la personne qui, comme Steve Jobs, créa une technique révolutionnaire de vente s'appelait Brownie Wise*. Brownie Wise était un Steve Jobs avant l'heure¹³. Sous la rectification du genre apparaît une restitution de propriété. D'une certaine manière, ce qui est communément adopté aujourd'hui doit faire l'objet d'une comparaison rectificatrice : la véritable créatrice de la technique de vente en question était, *en fait*, Brownie Wise, une femme.

Conclusion

Dans une perspective sémantique classique, qui suppose des caractérisations figées, étanches, l'expression du genre paraît paradoxale dans des énoncés du type $x[Gnr^1] + \text{être} + y[Gnr^2]$ qui supposent dans le même temps $x[Gnr^1] \neq y[Gnr^2]$. Certaines analyses postulent des caractérisations plus souples, elles montrent que le paradoxe n'est qu'apparent. Elles postulent non pas une vision statique de la construction du sens au sein de la relation prédicative mais des moments ou phases qui déterminent un passage dynamique d'une caractérisation à une autre. Ce qui est exprimé au niveau du sujet grammatical a pu être *pré-pensé* dans un premier temps au sein d'un cadrage large ou d'un sous-cadrage et ne constitue pas une caractérisation inaltérable dans le temps mais seulement un *préconstruit*, instable, vulnérable, annulable. A l'inverse, ce qui est présenté dans le second segment de l'énoncé, le prédicat, correspond à un nouveau cadrage, lequel signale une caractérisation plus robuste. Les constructions

auxquelles nous nous sommes intéressés se caractérisent par l'insertion dominante d'une dernière « voix », déterminante pour signaler le positionnement épistémique de l'énonciateur. On observe une cohérence dans l'ordre des séquences : [préconstruit¹ > construit²], [sujet¹ > prédicat²], [défini¹ > indéfini²], [*Gnr*¹ > *Gnr*²]. Le rôle de la copule est également signifiant. Ce marqueur porte le temps et recouvre un déplacement conceptuel, un passage, un *devenir* dans l'ordre de la représentation de la caractérisation. Il ne s'agit pas seulement d'identification mais de « ré-identification » différentielle. Du point de vue énonciatif, ce qui est pris en charge, sous la copule, c'est précisément ce *passage* qui relie un genre à l'autre. Par l'image globale que la construction prédicationnelle implique, elle impose une unicité formelle qui donne à entendre que chacun des constituants est à interpréter en étroite relation avec les autres et doit être analysé en fonction des autres. Le ligateur *Etre* présente dans la temporalité du fil du texte sous la forme d'une conflation prédicationnelle, le déplacement conceptuel entre *une propriété pré-pensée* et *une propriété subséquentement vérifiée* qui fait basculer le préconstruit dans une perspective vulnérable. Sous cette forme, l'énonciateur peut *asserter* la relation apparemment paradoxale et c'est à cette condition que le destinataire ou coénonciateur peut être amené, autant que le permet la situation, à reconstituer, énonciativement, discursivement, contextuellement, et pragmatiquement le parcours interprétatif.

Bibliographie

- Adamczewski, H., Delmas, C. 1982. *Grammaire linguistique de l'anglais*. Paris : A. Colin.
- Anscombre, J. C., Ducrot, O. 1983. *L'argumentation dans la langue*. Liège, Paris : Mardaga.
- Benayoun, J.-M. 2004. « Qu'est-ce que nommer ? », Journées d'étude organisées en collaboration avec la Cellule de Recherche en linguistique, à l'initiative d'Amr Ibrahim et Claire Martinot,
- Benveniste, E. 1966. *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard.
- Bottineau, D. 2010. L'émergence du sens par l'acte de langage : de la syntaxe au submorphème. In : *La fabrique du signe, linguistique de l'émergence*. Eds, M. Banniard et D. Philps. Toulouse : P. U. du Mirail, 299 - 325.
- Chafe, W., Nichols, J. 1986. *Evidentiality : the Linguistic Coding of Epistemology*, Norwood : N.J. Ablex.
- Changeux, J.-P. 1983, 2012. *L'homme neuronal*. Paris : Fayard.
- Culioli, A. 1990. *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, tome 1, HLD, Paris : Ophrys.
- Damasio, A. 2010, 2012. *L'autre moi-même, les nouvelles cartes du cerveau, de la conscience et des émotions*. Paris : Odile Jacob.
- Dehaene, S. 2007. *Les neurones de la lecture*. Paris : Odile Jacob.
- Delmas, C. 1993a. De l'extralinguistique au métalinguistique. In : *Séminaire pratique de linguistique anglaise*, Amphi 7, Langues. Eds, J.-R. Lapaire et W. Rotgé. Toulouse : P. U. du Mirail, 195 - 212.
- Delmas, C., et al, 1993b. *Faits de langue en anglais*. Paris : Dunod.
- Delmas, C. et al. 2006. *Complétude, cognition, construction linguistique*, Ed. C. Delmas, Paris : Presse de la Sorbonne nouvelle.

- Delmas, C. 2008. Un type de prédication problématique. In : *La Prédication, Faits de langues*. Éd. J.-M. Merle. Paris : Ophrys.
- Dendale, P. et Tamowski, L. et al. 1994. *Les sources du savoir et leurs marques linguistiques*, Langue Française n° 102, Paris : Larousse.
- Deschamps, A. 1997. Faut-il rétablir le duel ? Étude énonciative de *Both, Either, Neither*. In : *La composante qualitative : déterminants et anaphoriques*. Ed. J. Bouscaren. Paris : Ophrys, 5 - 61.
- Dufaye, L. 2001. Le système des auxiliaires de modalité et la négation. In : *Modalités et opérations énonciatives*, Cahiers de recherche T8. Ed., J. Bouscaren. Paris : Ophrys, 101 -143.
- Dufaye, L. 2009. *Théorie des opérations énonciatives et modélisation*. Paris : Ophrys.
- Elimam, A. 2012. *Le français langue seconde d'enseignement*, ILV Edition.
- Fauconnier, G. 1984. *Espaces Mentaux, aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*. Paris : Editions de Minuit.
- Fillmore, C. J., 1977. Scenes-and-frame semantics. In: *Linguistic structure Processing*, ed. A. Zambolli, Amsterdam : North Holland P. C. ; 55 - 82.
- Fillmore, C. (1968). The case for case. In : *Universals in Linguistic Theory*, London, Holt, Rinehart and Winston, 1 - 88.
- Fillmore, C. J. 1982. Frame Semantics. In: *Linguistics in the Morning Calm*. Linguistic Society of Korea, Seoul : Hanshin, 111-138.
- Forster, J. K. 2009. *Memory, a very short introduction*, Oxford: O. U. P.
- Goldberg, A. 1995. *A construction grammar approach to argument structure*, Chicago : Chicago Press.
- Guentchéva, Z. 2014. Peut-on identifier, et comment, les marqueurs médiatifs ? In : *Médiativité, polyphonie et modalité en français, études synchroniques et diachroniques*, Paris : Presses de La Sorbonne Nouvelle, 35 - 59.
- Guillaume, G. 1919, 1975. *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*. Ed., R. Valin. Paris, Laval.
- Lazard, G. 1956. « Caractères distinctifs de la langue Tadjik », *Bulletin de la société de linguistique de Paris*, n° 52, 117 - 186.
- Méloc, E. *Evidentiality in Tibetan*, communication prononcée le 13 juin 2014, Centre de recherche SeSyLia, Paris 3.
- Naimi M., 2007. Chronique du 30 décembre 2007, in flamenco.web.fr [Consulté le 20-02-2014].
- Neville, H. J., Bavelier, D. 1998. « Neural Organization and Plasticity of Language ». *Current Opinion in Neurobiology*, n° 8, 254 - 258, [http:// biomednet.com/eleceref/0959438800800254](http://biomednet.com/eleceref/0959438800800254). [Consulté le 20-02-2014].
- Neveu, F. 1995. « Progressions et ruptures thématiques ». *L'Information grammaticale*, n° 76. Paris : L'information grammaticale, 35 - 38.
- Nobre, A. C., Plunkett, K. 1997. « The Neural System of Language : Structure and Development ». *Current Opinion in Neurobiology*, n° 7, 262 - 268.
- Norman, L. 1980. *Le traitement de l'information et comportement humain*. Montréal : Editions Études Vivantes.
- Paveau, A.-M. 2006. *Les prédiscours, sens, mémoire, cognition*, Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- Pêcheux, M. 1975. *Les vérités de La Palice*. Paris : Maspéro.
- Philps, D. 2002. « Le concept de 'marqueur sub-lexical' et la notion de d'invariant sémantique », in *La notion d'invariant sémantique*. Ed. P. Larrivée, *Travaux de linguistique*, 45, 103 - 123.
- Sweetser, E. E. 1990. *From Etymology to Pragmatics, Metaphorical and Cultural Aspects of Semantic Structure*, Cambridge : Cambridge U. P.
- Sweetser, E. E., Fauconnier, G. 1996. « Cognitive Links and Domains : Basic Aspects of Mental Space Theory », in *Spaces, Worlds and Grammar*, dir. G. Fauconnier et E. Sweetser, Chicago : Chicago U. P., 1 - 28.

- Sweetser, E. E. 1999. Reasoning, Mappings, and Meta-metaphorical Conditionals. In: *Grammatical Constructions, their Forms and Meaning*. Éd. M. Shibatani & S. A. Thompson, Oxford : O. U. P., 221 - 233.
- Tesnière, L. 1969. *Éléments de syntaxe structurale*, Paris : Klincksieck.
- Tiberghien, G. 1976. Reconnaissance à long terme : pourquoi ne pas chercher ? In : *La mémoire sémantique*. Éd. S. Ehrlich, E. Tulving. Paris : Bulletin de psychologie de l'université de Paris, 188 - 197.
- Ungerer F. & Schmid H. J. 1996. *An Introduction to Cognitive Linguistics*. Longman : London.

Notes

1. Nous remercions J. Arloff, E. Corre, A. Deschamps, L. Dufaye, G. Gillet-Girard, J.-M. Merle, C. Paulin, S. Raineri ainsi que les lecteurs anonymes pour leurs remarques et restons responsable des erreurs d'interprétation éventuelle.
2. Culioli a publié tardivement, son enseignement avait néanmoins exercé une influence certaine avant cette date lors de séminaires et conférences.
3. Dufaye (2009) offre une présentation épistémologique argumentée de la T.O. E.
4. Le linguiste énonciativiste sera intéressé par l'aire du « corps genouillé latéral », spécialisée dans la caractérisation qualitative d'un objet perçu et par l'aire du « colliculus supérieur » spécialisée dans la localisation de l'objet (voir aussi Norman, 1980, 6 - 7 et 78 - 79 ou Dehaene, 2007, 36 - 51).
5. L'opération d'identification qualitative par rapport au *type* est conventionnellement représentée par *Q/t* dans la théorie, l'opération de prise en compte de l'existence effective (ou occurrence) est symbolisée par *Qnt*. Pour une discussion de la notation variationnelle de ces symboles métalinguistiques, je renvoie à Culioli (1990), Deschamps (1997), Dufaye (2009), entre autres.
6. Dans le sens de reconduire une représentation localisée dans un module de départ mais avec les moyens nouveaux, différents, spécifiques au module d'arrivée.
7. Dans le cas où le rejet s'effectue au niveau de la relation prédicative *via* la négation globale, la rhématisation du prédicat résulte d'un calcul subséquent.
8. Concept forgé par Fauconnier.
9. La « voix » de l'énonciateur n'est pas nécessairement la seule à être représentée dans tel énoncé.
10. Je renvoie sur ce point à la littérature sur la médiativité ou l'*evidentiality* en anglais.
11. Nous faisons allusion à l'étude (Anscombe et al, 2014).
12. Dans le sens d'Adamczewski et Delmas (1982).
13. cf. Paveau (2006 : 162) sur la souplesse du nom propre.